



---

**Procès-verbal** de la réunion  
tenue le 6 juin 2017, à compter de 17 h 15  
Au Centre Paul-Bouillé

---

Présences : 103  
(Découvreurs : 46)  
(Navigateurs : 57)

## **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
  2. Nomination de la présidence d'assemblée
  3. Adoption de l'ordre du jour
  4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 23 mai 2017
  5. Modifications à la loi 105 (LIP)
  6. Dossiers secrétariat et trésorerie
  7. Dossiers de la présidence
  8. Comité
  9. Information
  10. Autres sujets
  11. Parole aux vice-présidences
- 

### 1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

### 2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur :               Jocelyn Noël  
Appuyeuse :              Lucie Gagnon

**– Adopté à majorité –**

### 3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé y incluant l'ajout suivant :

9. Information
  - a) Agenda Efficom
11. Parole aux vice-présidences
  - a) Surplus d'affectation aux Navigateurs. »

Proposeur :               Serge Bilodeau  
Appuyeur :               Réjean Martel

**– Adopté à l'unanimité –**

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 23 mai 2017**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des délégués et délégués SEDR-CSQ tenue le 23 mai 2017 soit adopté tel que modifié :

Au point 5, Élections, à la fin du premier paragraphe, remplacer le texte suivant :

*Le lendemain, une plainte a été acheminée au comité d'élection afin de dénoncer le fait qu'une urne, les bulletins de vote ainsi que la...*

Par celui-ci :

*Le lendemain, des plaintes ont été acheminées au comité d'élection. L'une concernant les boîtes irrégulières ci-haut mentionnées. L'autre dénonçant le fait qu'une urne, les bulletins de vote ainsi que la ... »*

Proposeuse : Lucie Gagnon  
Appuyeuse : Ann Foucault

**– Adopté à majorité –**

5. **Modifications à la loi 105 (LIP)**

En présentation du dossier, Line Camerlain, deuxième vice-présidente de la CSQ expose le contexte politique et dresse l'inventaire des interventions effectuées par la Centrale au regard de la loi 105. En outre, elle précise que l'adoption s'est effectuée très rapidement. Par ailleurs, elle souligne la campagne publicitaire radiophonique qui dénonçait la gestion axée sur les résultats trop présente dans le réseau de l'éducation.

Par la suite, Sébastien Bouchard, conseiller syndical à la FSE, résume les principaux changements qu'amène la loi 105. À l'aide d'une présentation visuelle, il expose d'abord la révision importante que subiront les projets éducatifs des écoles et des centres. Ceux-ci devront tenir compte du plan d'engagement de chacune des commissions scolaires qui prendra effet au plus tard en juillet 2019. Il rappelle ainsi l'importance du processus de consultation dans chacun des milieux. En effet, la proposition des moyens de mise en œuvre du projet éducatif doit émaner du personnel pour ensuite être approuvée par la direction.

Par ailleurs, Sébastien Bouchard explique les enjeux sous-jacents à la mise en place du nouveau comité de répartition des ressources dans chacune des commissions scolaires. Il effectue les liens nécessaires avec la décentralisation de certaines sommes directement destinées aux milieux. En ce sens, le conseil d'établissement voit son rôle accru. Des dérives sont possibles, notamment en matière de saupoudrage de services ou d'intrusions d'organismes externes. En résumé, la vigilance est donc de mise sur plusieurs aspects des nouvelles dispositions législatives. (Annexe I)

## 6. Dossiers secrétariat et trésorerie

### a) **Inventaire des déboursés au CSRO**

En suivi du conseil des déléguées et délégués du 25 avril dernier, Martin Hogue confirme que la seule dépense imputée à ce poste budgétaire, soit le 5340, est l'inscription annuelle qui est fixée à 625 \$. Ce montant représente la cotisation au prorata du SEDR-CSQ servant à financer des activités régionales telles que la Fête de la Terre.

### b) **Nomination des déléguées et délégués pour 2017-2018**

Martin Hogue rappelle l'importance de valider le nombre d'enseignantes et d'enseignants qui sont rattachés à une école ou un centre. En vertu des statuts et règlements, plusieurs milieux sont très près du seuil d'effectifs permettant un deuxième délégué, soit 30. Le concept d'école mère détermine le lieu auquel se rattache une enseignante ou un enseignant spécialiste au primaire. Ainsi, un même membre ne peut être recensé dans chacun des établissements où il œuvre. La feuille qui est déposée se veut un premier rappel. Il est préconisé de finaliser le processus de nomination au moment de l'entrée en fonction en août. Alexandre Perras, en intervention au micro, précise d'ailleurs qu'il s'agit d'une excellente approche permettant au personnel enseignant contractuel de s'investir à titre de délégué. Martin Hogue informe enfin qu'un rappel personnalisé sera envoyé dans tous les milieux en août afin de transmettre les noms des déléguées et délégués. (Annexe II).

## 7. Dossiers de la présidence

### a) **Retour CF des 3, 4 et 5 mai 2017**

Un résumé des sujets abordés lors du dernier Conseil fédéral fait l'objet d'une présentation par Jocelyn Noël. La cohésion syndicale a été analysée. Ce sujet se subdivise en quatre thèmes. La place de la FSE dans la CSQ, la simplification des processus, le consensus ainsi que le ralliement des affiliés et enfin le processus décisionnel. Une analyse des services en vigueur à la CSQ en lien avec les niveaux de cotisation a par ailleurs fait l'objet d'une étude. La question fondamentale est de déterminer si la FSE obtient sa juste part. Un comité de travail a été mandaté pour étudier en profondeur cette question.

Après d'autres modifications, l'actualisation de la déclaration de la profession enseignante devrait être adoptée lors du Conseil fédéral de juin. Le troisième bloc de la campagne « Prof, ma fierté » a été dévoilé. Un exposé de l'avancement des travaux par la CNESST quant au maintien de l'équité salariale a été expliqué. Enfin, Jacques Pétrin a présenté les nouvelles tendances en matière d'identité sexuelle et les obligations légales qui découlent des modifications législatives fédérales. (Annexe III)

### b) **Retour CGN des 10 et 11 mai 2017**

Située à Drummondville, l'instance dont il est question a duré une journée et demie. Jocelyn Noël explique que l'essentiel du temps de cette rencontre a été consacré à la présentation du bilan global de la dernière négociation nationale. Tous les éléments y sont abordés, l'aspect financier, le SISF, la mobilisation, la coordination régionale, le Front commun, etc.

**c) Retour CG des 24, 25 et 26 mai 2017**

Jocelyn Noël relate les principaux sujets qui étaient à l'ordre du jour de l'instance mentionnée en titre. Il explique tout d'abord qu'en raison du conseil des déléguées et délégués extraordinaire du 23 mai, il est arrivé à Sept-Îles seulement en après-midi le 24 mai.

Il semble que la CSQ envisage sérieusement de procéder à un appel d'offres pour les assurances collectives. La conjoncture serait favorable. Par ailleurs, la Centrale aurait perdu environ 5 000 membres suite à la campagne de maraudage syndical dans le secteur de la santé.

Une première réflexion collective a fait l'objet de discussions quant aux thèmes qui seront abordés lors du Congrès de la CSQ en juin 2018. Plusieurs délégations ont manifesté le souhait de mettre l'accent sur les relations de travail et de revenir sur l'importance du renouveau syndical. (Annexe IV)

**d) Rapport dossier Avenir syndical**

En conformité avec le mandat confié par les déléguées et délégués au président, Jocelyn Noël expose les nombreux échanges qu'il a eus avec d'autres organisations syndicales. En ce sens, une chronologie des rencontres est présentée et expliquée. Également, le contexte politique et les réactions de la Centrale et de la FSE sont commentés. Enfin, il projette les prochaines étapes à venir et l'impact du Congrès de la CSQ dans le contexte de l'évolution du dossier en titre. (Annexe V)

**e) Invitation à la fête des déléguées et délégués**

Un rappel est effectué quant à la nécessité de s'inscrire à la fête des déléguées et délégués du 20 juin prochain.

**8. Comités**

**a) Jeunes**

Il n'y a aucune présentation ou intervention pour ledit comité.

**b) EAV-EVB**

Il n'y a aucune présentation ou intervention pour ledit comité.

**c) Sociopolitique**

Patrice Bélanger présente un diaporama qui permet de mettre en relief les mandats du comité en titre ainsi que les réalisations effectuées au cours de la dernière année. Il fait état des réflexions des membres du comité quant à la volonté de revaloriser l'action sociopolitique au bénéfice de tous et d'organiser davantage d'activités pour les membres. Puis, il expose la volonté du comité de mieux faire connaître les enjeux au regard de la réforme du mode de scrutin au Québec.

d) **Diversité humaine**

Jocelyn Noël publicise les affiches de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation qui sont dans les enveloppes distribuées aux déléguées et délégués.

9. **Information**

a) **Agenda Efficom**

Jocelyn Noël informe les déléguées et délégués que l'agenda *l'Outil de travail au quotidien* sera livré au bureau demain dans la journée. La distribution se fera donc promptement dans les jours à venir. Il rappelle également que les revenus publicitaires font en sorte qu'il n'y a aucun coût de production pour le SEDR-CSQ. Aussi, les bénéfices permettent de soutenir des organismes communautaires. Par ailleurs, si des milieux ont des agendas en surplus parce que des membres ne souhaitent pas les utiliser, il est important de retourner ceux-ci au syndicat. Les retraités de l'enseignement prennent les agendas en surplus.

10. **Autre sujet**

Il n'y a aucun point ajouté.

11. **Parole aux vice-présidences**

**Secteur des Découvreurs**

Il n'y a aucun élément présenté par Frédérik Renaud.

**Secteur des Navigateurs**

a) **Surplus d'affectation aux Navigateurs**

En réponse à une question posée, Jacqueline Bernier précise qu'il n'y aura pas de mise en disponibilité chez le personnel enseignant du préscolaire malgré les surplus d'effectifs. En effet, puisqu'il y a des postes à pourvoir au champ 3 au primaire, il y aura simplement des réaffectations selon les mécanismes prévus à la convention.

Levée de l'assemblée à 19 h 20.

---

JOCELYN NOËL,  
président

---

MARTIN HOGUE,  
secrétaire-trésorier